

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****ACTIVA PC**

Système non rechargeable double canal pour stimulation cérébrale profonde (SCP)

Avis de radiation

LPPR

Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé le 28 avril 2026

Faisant suite à l'examen du 28 avril 2026, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 28 avril 2026

Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale :

La Société MEDTRONIC FRANCE SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence de système non rechargeable double canal pour stimulation cérébrale ACTIVA PC détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3444772	STIMULATION CEREbraLE, MEDTRONIC, ACTIVA PC, STIMULATEUR DOUBLE CANAL	37601

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

ACTIVA PC, 28 avril 2026

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr